

# Fermeture du collège, la décision contestée

Le collectif contre la fermeture du collège dénonce la décision de la cour administrative d'appel de Nantes prise en début de semaine.

Le dossier de la fermeture du collège Val-de-Vire, à Vire Normandie, était de nouveau examiné mardi 13 mai, cette fois devant la Cour administrative d'appel de Nantes (Loire-Atlantique). Le collectif Non à la fermeture du collège du Val-de-Vire conteste la décision du Département du Calvados de fusionner les deux collèges publics de la Ville, Maupas et Val-de-Vire. Une décision qui a entraîné la fermeture du second à la rentrée 2024.

## L'argument démographique réfuté

Lors de l'audience, la rapporteure publique a estimé que le choix du Département était justifié, reprenant ses arguments : baisse démographique sur le territoire et besoin de mixité sociale.

Dans un communiqué envoyé à la presse vendredi 16 mai, les membres du collectif rappellent pourtant que « **la mairie de Vire affirme une hausse de la population dans la circonscription** ». Ils mettent aussi en avant « **le bon taux de réussite au brevet** » de l'ex-collège Val-de-Vire, présenté comme « **une petite structure où les élèves s'épanouissaient** ».

## Une série de dysfonctionnements dénoncée

Le collectif déplore que la « **souffrance** » exprimée depuis la rentrée soit « **balayée d'un revers de main** ». Il cite des « **dysfonctionnements matériels et logistiques** » signalés depuis septembre au collège Maupas, des « **problèmes de fonctionnement du self** », ainsi qu'un climat scolaire jugé plus difficile : « **Mal-être lié à la taille de l'établissement, stress à la pause du midi, hausse des cas de harcèlement moins faciles à repérer...** »

Selon ses membres, plusieurs fiches de signalement ont été remplies par le personnel et des parents d'élèves, mais ces alertes n'auraient pas été prises en compte. « **Qui s'est déplacé au collège Maupas depuis la fusion pour vérifier que tout se passe bien ?** » interroge le collectif, qui affirme n'avoir eu connaissance d'aucune visite du Département.

La décision des juges sera remise mardi 3 juin.

Dorian LE JEUNE.



Le collège du Val-de-Vire à Vire Normandie a fermé ses portes avant la rentrée 2024, après sa fusion avec le collège Emile-Maupas. Archives Ouest-France